

Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin d'Information

=====JANVIER-FEVRIER 2005 N°441=====



Lauréats des maisons fleuries 2004

ECHO DU CONSEIL DU 14 JANVIER 2005

- 1- Désignation d'un membre suppléant au conseil communautaire
Madame Chantal DURAND, membre suppléant du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cristal ayant souhaité se voir remplacée à son siège intercommunautaire, il est décidé de procéder à l'élection d'un nouveau délégué.



C'est Madame Viviane MICHEL qui est élue déléguée suppléant au Conseil Communautaire de la C.C.C. Elle siègera également à la Commission « Aménagement de l'espace » de la C.C.C. en remplacement de Mme DURAND.

Merci à Madame DURAND pour le travail accompli tant au sein du Conseil Communautaire qu'à la Commission Aménagement de l'Espace.

- 2- Recensement 2005

Conformément au décret 2003-561 du 23 juin 2003, la commune est soumise au recensement de la population en Janvier et Février 2005. A cet effet, Madame Carole SCHMIDT, secrétaire de la commune, est désignée par arrêté municipal n°08/2004 du 22 octobre 2004 pour effectuer cette tâche. Une somme forfaitaire est attribuée par l'INSEE pour indemniser l'agent recenseur.



- 3- Indemnité de conseil du receveur municipal

Chaque année il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur l'indemnité de conseil consentie au comptable du Trésor. L'arrêté du 16/12/1983 conditionne l'attribution de l'indemnité de conseil aux comptables non centralisateurs des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions des communes et établissements publics locaux.

Il est alloué à Madame Claire ESCHBACH, 80% de l'indemnité de conseil prévue à l'article précité.

- 4- Fonds d'aide aux Jeunes

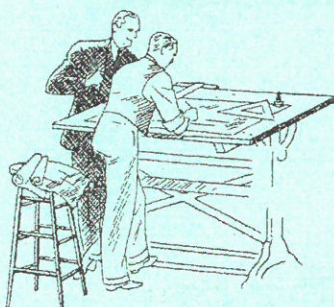
Il est décidé de verser au bureau d'aide des affaires économiques et sociales de la sous-préfecture de LUNEVILLE la somme de 100€ pour contribuer au financement du fond d'aide aux jeunes de l'arrondissement qui a besoin du soutien des collectivités.

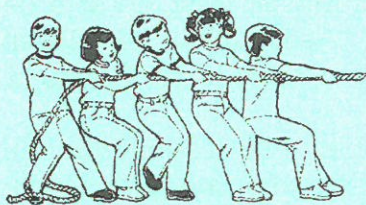


- 5- Convention intercommunale relative à la réalisation de travaux connexes à l'aménagement foncier

Dans le cadre de l'aménagement foncier consécutif à la réalisation de la 2X2 voies Baccarat – Saint-Dié, des travaux connexes sont à mettre en œuvre conformément au projet et estimations effectués en liaison avec la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).

Cette opération assurée en intercommunalité entre les communes de Thiaville et Lachapelle fait l'objet d'une convention. La maîtrise d'ouvrage déléguée par la commune de Lachapelle est acceptée par Thiaville qui désigne son maire pour agir en qualité d'autorité compétente.





6- Convention intercommunale relative à la mise en place d'un contrat temps libres

Il est décidé, dans le cadre de leur politique en faveur de la jeunesse, par les communes de Thiaville et Lachapelle, de mettre en œuvre un contrat temps libres en liaison avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

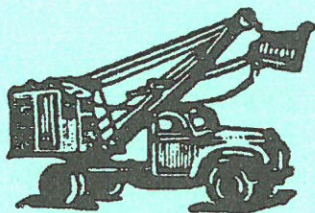
Une convention est signée pour régler les modalités pratiques relatives à ce partenariat.

7- Remise en état des chemins forestiers

La tempête de 1999 et l'exploitation intensive des chablis a entraîné une forte dégradation du réseau de chemins forestiers qui dessert le parcellaire de la forêt communale. Le retour à un trafic normal tant des grumiers que des engins forestiers et le constat des conséquences tempête, c'est-à-dire des dommages très importants sur les chemins, nécessite maintenant d'envisager un programme de travaux de réfection.

Cette remise en état, qui devra mobiliser des fonds élevés, ne peut s'exécuter qu'avec le concours de subventions.

Le Maire, en relation avec l'O.N.F. (Office National des Forêts), est chargé d'estimer et de demander l'aide à un programme pour envisager la remise en état des chemins.



8- Aménagement forestier

Lors de sa séance du 04 juillet 2003, le conseil municipal souhaitait par délibération n°45 un aménagement forestier en intercommunalité avec Lachapelle.

La situation au lendemain de la tempête de 1999 rendait propice cette réalisation sur un massif identifié pour son morcellement et les dégâts subis qui rendaient la valeur foncière de la terre quasiment uniforme.

Après un an et demi, et la réalisation d'une pré-étude, il est raisonnable de constater :

-que malgré un arrêté préfectoral portant institution d'une commission intercommunale d'aménagement foncier agricole et forestier dans les communes de Thiaville et Lachapelle en date du 25 août 2003, les membres proposés ne sont toujours pas désignés par la chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle,

-qu'aucun des propriétaires qui pourraient être concernés n'a marqué la moindre impatience, ni même manifesté un intérêt quelconque,

-que les surfaces foncières dont il s'agit, après un sinistre datant maintenant de 5 années, ont été l'objet suivant les propriétaires, d'attentions très différentes. Certaines parcelles sont en friches, d'autres nettoyées régulièrement et certains particuliers ont même réalisé à ce jour des plantations.

Compte tenu de ces éléments, il devient difficile de poursuivre un aménagement où la valeur des sols est devenue aussi disparate. Le véritable intérêt est de rechercher un autre mode d'aménagement qui serait en adéquation avec une gestion saine des fonds publics.





9- Adhésion à l'association du Massif des Vosges

La commune bénéficie du classement Massif Vosgien et à ce titre est concernée par les activités de l'Association de Massif Vosgien dont le siège se situe 16, rue Charles de Gaulle à Gérardmer.

Cette association œuvre au profit des 582 communes de « montagne » de 3 régions dans le but de défendre une particularité et de mettre en valeur par des actions fédérées des atouts relatifs à une spécificité.

La commune décide d'adhérer et de régler la cotisation de 60€

ETAT CIVIL 2004

NAISSANCES :

NEANT

MARIAGES :

REY Eddy et Marie-José mariés le 24 juillet 2004

MOURIES Jean-Pierre et MANGIN Karine mariés le 07 août 2004

HUMBERT Nicolas et DESMARCHELIER Laure mariés le 28 août 2004

DECES :

Mme TISSERAND Marie-Louise, décédée le 23 janvier 2004 à Saint-Dié à 83 ans.

Mme Elisabeth DEMANGE décédée le 25 janvier 2004 à Raon-L'Etape à 76 ans.

M. BERNARD Louis, décédé le 6 mai 2004 à Saint-Dié à 78 ans.

Mme PALOT Suzanne, décédée le 7 septembre 2004 à Saint-Dié à 82 ans.

Mme SOLINSKI Annie, décédée le 11 septembre 2004 à Vandoeuvre-les-Nancy à 68 ans.

Mme DUPONT Marie-Thérèse, décédée le 4 novembre 2004 à Thierville-sur-Meurthe à 74 ans.



LA VIE DU VILLAGE

Décès

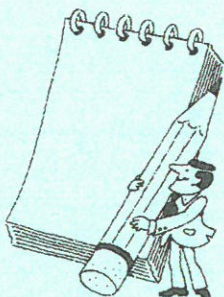
Le 21 janvier 2005 est décédée à Raon-L'Etape : Mme Juliette COLOMBE dans sa 97^{ème} année, domiciliée rue de Bellevue.

Le 5 février 2005 est décédée à Lunéville : Mme HINTERMEYER Marie-Louise dans sa 79^{ème} année, domiciliée rue de la Côte.

Le 17 février 2005, Monsieur Jean FLEURENCE s'est éteint à son domicile 25 rue Général Paradis à l'approche de ses 88 ans.

A ces familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.





LISTE ELECTORALE

La liste électorale visée par le Maire, par le Délégué de l'Administration et par le Délégué du Président du Tribunal de Grande Instance est ainsi arrêtée : - 446 inscrits

- 217 électeurs
- 229 électrices



FERMETURE DE LA BOULANGERIE

La boulangerie du village sera fermée du 1^{er} au 14 mars inclus. Réouverture mardi 15 mars 2005.

Un dépôt sera ouvert à partir du 28 février :

- sur la place de la Mairie à Thiaville de 10h à 10h30
- à l'arrêt de bus de Lachapelle de 10h30 à 11h.

Notez-le. Merci.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Indispensable pour passer les divers examens scolaires d'ici quelques mois, cette carte nécessite un délai de confection qu'il n'est pas possible de réduire.

Les futurs candidats à ces examens sont invités à contrôler la validité de leur carte.



OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte aura lieu le **mercredi 20 avril**.

Merci de sortir la veille au soir les objets à enlever.

A L'OMBRE DU CLOCHER

Emily GIRONDE est née le 04 octobre 2004 à Saint-Dié des Vosges. Fille de Grégory GIRONDE et Estelle MICHEL, Emily est le 2^o petit enfant de Catherine MICHEL, conseillère municipale.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Monsieur Claude BERNARD est décédé à VANDOEUVRE LES NANCY le 6 décembre 2004.

Féru d'histoire locale, il a longtemps compulsé les archives départementales pour nous livrer le plus fidèlement possible une documentation abondante et riche de détails qui nous a permis d'alimenter les feuilles d'histoire du bulletin municipal.



PROCHAINES MANIFESTATIONS



16 mars : Concours de belote au Foyer rural de Thiaville, organisé par le Club de l'Amitié.

19/20 mars : Carnaval de Raon-L'Etape.

26/27 mars : Soirée dansante à la salle des Fêtes de Lachapelle , organisée par le Foyer Rural de Lachapelle.

02 avril : Repas des Aînés au Foyer Rural de Thiaville organisé par l'Association Familiale.

23/24 avril : Randonnée pédestre et repas organisés par la Foyer Rural de Lachapelle.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dés à présent, un cahier est ouvert en Mairie pour recevoir d'éventuelles observations. Il s'intitule « concertation du P.L.U. »

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

FOOTBALL :



L'année 2004 fut dure sur le plan sportif et financier mais nous persévérons et croyons en 2005 avec un terrain réhabilité par des joueurs motivés et la venue d'Hervé, entraîneur.

Si vous souhaitez vous investir au sein de notre club (arbitre, dirigeants ou joueurs) vous serez les bienvenus. Le Président Gérard GEORGES sera heureux de vous accueillir.. Contactez-le au 8 bis, rue d'Alsace à Thiaville.

DINDE DE NOËL

Vous avez été nombreux à participer à notre tombola. Soyez-en remerciés ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette tombola.

En voici les gagnants :

| | |
|----------|------------------------------|
| Grille 1 | n°15 (Mme VACHE Thiaville) |
| Grille 2 | n° 3 (Mme PERRIN Thiaville) |
| Grille 3 | n°18 (M. SOUVAY Thiaville) |
| Grille 4 | n°16 (M. DEBRAY Thiaville) |
| Grille 5 | n°18 (M. FLIPS Raon-L'Etape) |
| Grille 6 | n°23 (M. FRITZ Igney) |
| Grille 7 | n° 1 (Mme CARABIN Cirey) |



G.G.

INSEE :

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques va réaliser du 21 février au 2 avril 2005, en partenariat avec l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), une nouvelle enquête.



Elle s'intéresse à la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale ou privée. Quels sont les éléments qui la favorisent ? Comment les ménages s'organisent-ils pour mener de front vie privée et vie professionnelle : temps passé en famille, modes de garde, horaires de travail, loisirs, charge de travail, charges de travail, changements professionnels suite à une naissance ou une séparation, ... Quelles sont les contraintes ressenties par chacun ?

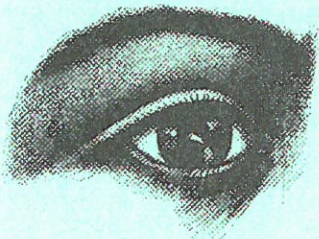
Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur (trice) de l'INSEE chargé(e) de les interroger. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

REMERCIEMENTS

Si les sapins de Noël placés dans nos rues étaient décorés, nous le devons comme à l'habitude à M. et Mme PICARD Jean-Louis a qui nous adressons nos plus vifs remerciements.

CLIN D'ŒIL



✧ Il était une fois un Sultan, qui comme dans les Mille et une nuits avait un très nombreux harem. Le Sultan fumant paresseusement son narguilé au milieu de ses femmes s'adresse à celle qui est le plus près de lui :

-Tes yeux sont comme la lune et les étoiles. Tes lèvres sont comme des rubis sans défaut ! Fais passer le compliment.

✧ Un professeur d'une université belge avertit ainsi ses grands élèves : -Soyez toujours indulgents avec les imbéciles. Ils sont souvent plus intelligents que vous.

✧ A l'armée, disait un adjudant subtil, aux nouvelles recrues, on a beau vous engueuler comme le dernier des derniers, mettez-vous dans la tête que vous avez toujours le droit d'avoir le dernier mot.

Il s'arrête. Les « bleus » n'en croient pas leurs oreilles !
Mais il ajoute :

-Ce dernier mot, c'est : « A vos ordres ! »



Infos jeunes

On ne traverse pas n'importe où !

Peut-être t'arrive t'il d'effectuer certains déplacements à pieds pour te rendre à l'école, aller à la boulangerie ou à un cours de sport. La rue est un espace où il faut faire très attention, alors voici quelques petits conseils. Pour traverser, n'oublie pas d'emprunter un passage piétons. Fais aussi bien attention à respecter les feux tricolores. Attends bien que le bonhomme passe au vert pour traverser et quoi qu'il se passe, attends toujours que les voitures s'arrêtent. N'oublie pas : respecter ces consignes, c'est te protéger

Quand le savon a t'il été inventé ?

Le savon est utilisé dès l'Antiquité. Les Celtes et les Germains le fabriquent alors avec de la graisse animale et plus précisément de chèvre. Ils utilisent aussi cette préparation à laquelle ils ajoutent des cendres de hêtre ou de bouleau pour se teindre les cheveux ! Le savon est à cette époque un produit de soin et de beauté qui ne sert pas vraiment à se nettoyer. Le savon d'hygiène apparaît sous sa forme actuelle au Moyen Age. Au 15^e siècle, des fabriques de savon sont créées à Marseille. Elles commencent à utiliser des graisses végétales comme l'huile d'olive, de palme ou de coco. Le légendaire savon de Marseille était né !

Quels sont les sites touristiques les plus visités en France ?

C'est Notre-Dame de Paris, la célèbre et majestueuse cathédrale qui reçoit le plus d'honneurs : cet illustre monument accueille chaque année 12,5 millions de visiteurs... soit seulement 300 000 de plus que le parc d'attraction dédié à la célèbre souris. La Tour Eiffel est en 3^e place avec 6 millions d'entrées. Le fameux Mont Saint-Michel se classe en 7^e position avec 3,2 millions.

Quel est l'arbre le plus répandu en France ?

Sans aucun doute le chêne, juste devant le pin. Il représente 37 pour 100 des arbres de notre pays. Les chênaies (forêts de chênes) couvrent ainsi plus de 5 millions d'hectares, soit près d'un tiers des forêts françaises. Il faut dire que certaines variétés comme le chêne pédonculé peuvent vivre jusqu'à 1600 ans ! Très utilisés en ébénisterie et en menuiserie, ces arbres aux branches noueuses sont parfois protégés comme certains spécimens de la forêt de Tronçais dans l'Allier, plantés par Colbert, qui sont parmi les espèces protégées. Il est interdit de les couper pour en vendre le bois depuis 1899.

Angelina Jolie : au service des réfugiés

La célèbre interprète de "Lara Croft", Angelina Jolie, a décidé de consacrer une partie de son temps aux réfugiés. Ambassadrice de bonne volonté de l'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis quatre ans, l'actrice a participé à des missions dans plus de vingt pays dont la Thaïlande, le Kosovo ou la Côte d'Ivoire. "Je trouve que le temps que je passe à voyager avec le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) est gratifiant et très intéressant", confie Angelina. Pas d'inquiétude, la jeune femme continue sa carrière au cinéma. Désormais, elle souhaite utiliser sa notoriété pour recueillir davantage de fonds au profit du HCR car "beaucoup de situations sont l'œuvre de l'homme et nous pouvons y mettre fin ».

L'ADSL arrive
fini les galères
arrivée officielle le
28 février 2005

INAUGURATION OFFICIELLE
LE 9 MARS 2005

Vous êtes toutes et tous conviés le mercredi 9 mars à partir de 14 heures au Foyer Rural pour essayer l'ADSL, vous renseigner et poser vos questions aux techniciens France Télécom qui se feront un plaisir de vous informer sur les possibilités que pourra vous apporter la connexion à Internet à haut débit.

L'ADSL vous permettra de téléphoner, de rester joignable même lorsqu'une personne de votre foyer utilise Internet.

Grâce à l'ADSL fini les galères sur les forums ou lors de parties de jeux en réseau fini les pages qui mettent une éternité pour s'afficher.

N'hésitez pas à venir discuter avec les techniciens. Vous pourrez essayer Internet. Il y aura des postes installés dans la salle du Foyer Rural et chacun pourra consulter et découvrir les avantages de l'ADSL.



Baccarat, le 15 Janvier 2005

Monsieur le Maire,

Comme chaque année, l'antenne du secteur Baccarat « Visiteurs des Malades dans les Etablissements Hospitaliers » sollicite le soutien financier des amis de l'association de Meurthe-et-Moselle.

160 malades et personnes âgées de la Maison Hospitalière de Baccarat, sont visitées chaque semaine par notre équipe composée de 13 bénévoles. Des activités d'animation cherchent à rompre la monotonie de la vie des personnes âgées : anniversaires, fêtes des Mères et des Pères, fête des Rois...

Votre appui nous est nécessaire pour accompagner ces personnes défavorisées. Afin de nous aider dans cette démarche, vous pouvez adresser vos dons sur le compte de l'association :

CCP Nancy 159330 M, en précisant bien VMEH BACCARAT
(un reçu vous sera adressé ultérieurement)

Avec nos remerciements anticipés,

Veuillez croire, Monsieur le Maire, au nom de toute l'équipe VMEH du secteur Baccarat, en l'expression de nos sentiments distingués.

La Responsable,

A Herrbach
Aliette HERRBACH

**Aliette HERRBACH – Responsable VMEH Secteur Baccarat
15 Rue de la Barrière – 54120 BACCARAT - Tél. 03.83.75.12.76**

LES AMIS DE L'ECOLE

VOUS
REMERCIENT

De votre générosité pour les victimes du tsunami
Un petit geste indispensable pour leur survie

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Cagnotte de la BOULANGERIE : | 171,90 |
| Ass . Les Amis de l'Ecole : | 50,00 |
| Ass . Amicale des Sapeurs. Pompiers | 50,00 |
| Ass. Jeunesse Loisirs = | <u>50,00</u> |
| | 321,90 EUROS |

Somme déposée à :

La Croix Rouge Française,
Rue du Général Leclerc
88 110 RAON L'ETAPE
Tél : 03 29 41 55 02

Qu'est-ce que le "SOUVENIR FRANÇAIS" ?

Née en 1872 en Alsace et Lorraine occupées, fondée à Neuilly-sur-Seine en 1887, régie par la loi de 1901, reconnue comme établissement d'utilité publique en 1906, l'Association Nationale du "SOUVENIR FRANÇAIS" a une triple mission :

- conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France, tout au long de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions ;
- veiller et participer à l'entretien de leurs tombes, ainsi que des monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger ;
- transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Non politisé, non revendicatif, distinct des associations d'anciens combattants, veillant au bénévolat de ses responsables et à la rigueur de sa gestion, le "SOUVENIR FRANÇAIS" se renouvelle sans cesse ; il est fier de son passé, plus que séculaire, vigilant quant à son efficacité présente et confiant en son avenir, puisque sa triple mission n'est pas limitée dans le temps.

Quelle est son organisation ?

Un conseil d'Administration, de trente membres.

Un Bureau National, dénommé "Comité Directeur", de 8 membres, tous administrateurs.

Un délégué général dans chaque département métropolitain, dans plusieurs départements et territoires d'outre-mer et dans une quarantaine de pays étrangers.

Environ 1 400 Comités, constitués à l'échelon local (commune ou canton).

Environ 200 000 membres actifs, bienfaiteurs ou titulaires.

Une centaine de groupements affiliés.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

Extraite de l'Histoire du Lunévillois rédigée en 1927 par Edmond DELORME, ancien médecin militaire.

Station du Chemin de Fer de Lunéville à Saint-Dié, à 7 kilomètres de Baccarat, THIAVILLE, bâti sur les bords de la Meurthe, dans une plaine, à la lisière des premières Vosges, avec la haute côte de Repy comme horizon, THIAVILLE est un important village de 444 habitants. On y compte 131 maisons et 150 ménages. Depuis la guerre, il a perdu cent six de ses habitants (THIAVILLE comptait, en 1836, 643 âmes).

A ses 36 Enfants tombés à la Grande Guerre, Thiaville a, au centre de son agglomération, élevé un Monument commémoratif : Un haut socle de granit des Vosges est surmonté d'un Poilu, l'air radieux, de retour au foyer, et d'une France laborieuse qui l'accueille et lui donne le baiser de paix.

C'était, au Moyen Age, une terre d'Evêché. En 1259, il avait un Château Fort, dont il ne reste aucun vestige. Il eut beaucoup à souffrir des guerres du XVII^e siècle, aussi un certain nombre de ses maisons, reconstituées après elles, portent-elles les caractéristiques de l'architecture rurale du XVIII^e siècle. A la fin de cette période, on n'y comptait encore que 40 feux. En 1836, il n'avait pas d'Eglise et c'était celle de LA CHAPELLE qui était sa paroissiale.

Aujourd'hui, THIAVILLE a une Eglise monumentale, où le roman s'associe au gothique. Sa tour élégante a quatre clochetons à la base de sa flèche et des lucarnes de pierre, de bel aspect. A l'encontre de tant de nos villages, on trouve là des hommes de métier et des commerçants de toutes sortes. Ses maisons, ses rues propres donnent l'impression d'un village riche. Nombreux sont ses agriculteurs propriétaires.

THIAVILLE a une Féculerie. C'est avec celle proche de CHENEVIERES la seule que compte notre Arrondissement.

Ses terres, qui confinent à la région vosgienne, sont, on le sait, renommées pour la culture de la pomme de terre et l'importance du rendement.

Le territoire de THIAVILLE s'étend sur 447 hectares, dont 170 de terres arables, 154 de prés, 107 de bois.

Ce village est un lieu désigné pour des excursions, voire des séjours.

PETIT-PARIS est son écart.